



FORMATION SPÉCIFIQUE CHEF DE MANOEUVRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- ✓ Connaître la gestion globale d'un effectif de garde au sein d'un S.S.L.I.A.
- ✓ Savoir manager une équipe de pompiers d'aérodrome lors d'une garde.
- ✓ Savoir s'adapter et gérer les différentes situations rencontrées



PROGRAMME :

- **GESTION OPÉRATIONNELLE**
 - Connaître le rôle et les responsabilités du chef de manœuvre pendant le service et en intervention.
 - Gérer une équipe d'intervenants.
 - Manager une équipe de service.
- **COMMANDEMENT**
 - Connaître la réglementation.
 - Appliquer les règles définies par la réglementation.
 - Adapter son comportement en fonction de la situation.
- **TECHNIQUES D'INTERVENTION**
 - Approfondir les différentes composantes et techniques d'intervention de lutte contre l'incendie des aéronefs
 - Identifier les diverses origines d'incendie d'aéronef et mettre en œuvre les moyens et les techniques appropriées.
 - Adapter son intervention en fonction de la situation.



ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION :

Tests de positionnement et évaluation certificative en fin de formation : épreuves théoriques et pratiques (mises en situations opérationnelles) de validation.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

- Annexe 14 Volume 1 - Doc 91-37-AN/898 Partie 1 Sauvetage et lutte contre l'incendie Chapitre 14
- Règlement (UE) N°1139/2018 de la commission du 12 février 2014
- Arrêté du 18 janvier 2007 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes



INDICATEURS QUALITÉ :

- Tarif indicatif : Nous consulter pour plus de précision
- Pourcentage de réussite 2021 : 100 %
- Indice de satisfaction 2021 : 97,91 %

INFORMATIONS



VOLUME HORAIRE

33 Heures 30 Minutes



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant validé la formation initiale chef de manœuvre



PRÉREQUIS

- Certificat médical prévu par l'article 13 de l'arrêté du 18/01/2007
- Avoir validé la formation initiale chef de manœuvre définie par le ministre de la sécurité civile
- Article 9 : Titulaire du diplôme Pompier d'Aérodrome sur aéroport de niveau 6+ ou officier- ss/ officier SPV/SPPP depuis moins de 2 ans ou PA depuis au moins 2 ans sur un aérodrome 5- qui passe 6+.
- Titulaire du permis de conduire poids lourd valide (VL pour niveau 2).



NOMBRE DE STAGIAIRES

4 Personnes maximum par session



PÉDAGOGIE

L'apprenant est considéré comme un véritable acteur et un partenaire essentiel dans la gestion de ses connaissances et dans le développement de ses compétences.



LIEU : Aéroport AUCH-GERS—32000 AUCH



DÉLAIS D'ACCÈS : selon planning



ACCÉSSIBILITE PMR : public non concerné



LES PLUS EFORSA

Le programme e-learning EFORSA permet de préparer en amont le futur apprenant et en aval de maintenir ses connaissances